

## PRISE DE LICENCE SPORT ADAPTE : ESA DU BOCAGE

N° d'affiliation à la FFSA 85/07

### Saison 2017/2018

- 1- Dès juin/juillet. anticipez la prise de licence des sportifs :  
Pour qui, pour quoi ?  
Licence loisir ou compétitive
- 2- Juillet et aout anticiper les RDV médicaux.
- 3- Fin aout début septembre : télécharger les formulaires d'inscription sur les sites suivants :

Sur le site de l'ESA : [www.esadubocage.fr](http://www.esadubocage.fr) Site de la fédé : <http://www.ffsa.asso.fr>

- a. RDV médicaux faire remplir la fiche médical
  - b. Envoyer « l'autorisations parentale ou tutorale » et « l'autorisation de diffusion de l'image » à la famille ou au tuteur.
- 4- **En septembre** : envoyer obligatoirement **le formulaire licence individuel Pays de Loire (première page)** avec inclus le droit à l'image **et le questionnaire santé ou le certificat médical**. Ces documents doivent rester **obligatoirement au siège de l'association**. (faite des copies pour en conserver la trace)

#### A l'adresse suivante :

Auguin Luc  
Centre d'habitat le Hameau des vignes,  
21 rue Marcel Cerdan,  
85500 les Herbiers.  
Tél : 02 51 65 77 26 [animateur.lesherbiers@adapei-aria.com](mailto:animateur.lesherbiers@adapei-aria.com)

N'oubliez pas d'y indiquer si vous voulez :

- une facturation pour chaque licencié ou bien une facturation pour l'ensemble
- mais aussi une facturation individuel d'une partie de la licence (indiquer le montant) et une partie collective (indiquer le montant)
  - a. A réception de cette fiche : le 29 septembre 2017, les nouvelles licences seront prises.
  - b. Attention les licences 2016/2017 ne sont plus valides après le 30 septembre 2017.

5- Dès que vous avez reçu tous les dossiers de votre établissement :

6- **Facturation** : A réception de la liste des licenciés de votre établissement, Mme Girardeau vous fera la facturation. Indiquer l'adresse pour l'envoi de la facture.

Mme GIRARDEAU Elisabeth  
6 rue du Merisier  
85290 MORTAGNE SUR SEVRE  
02.51.67.81.33 [pilou.lisa@hotmail.fr](mailto:pilou.lisa@hotmail.fr)

7- Dès réception du mail des licences dématérialisées nous vous ferons parvenir une copie du mail. Vous pouvez bien sur les télécharger et imprimer sur le site de la FFSA.

#### Prix des licences de la saison 2017/2018

- Licence loisir ou compétitive (avec assurance B1) : 25 € (36 € prix FFSA)
- Licence loisir ou compétitive avec indemnité journalière (avec assurance B2, pour les travailleurs en ESAT) : 30 € (41€ prix FFSA)